AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

MAC FCP DYNAMIQUE

Adresse : GREEN CENTER- BLOC C- 2ème étage-Rue du Lac Constance -Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 mars 2024, d'agréer le fonds commun de placement « MAC FCP DYNAMIQUE », promu à l'initiative de MAC SA- Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK. Le fonds présente les caractéristiques suivantes :

Catégorie : FCP mixte

Type : OPCVM de distribution

Montant initial : 100 000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune

Référence de l'agrément : Agrément n°19-2024 du 18 mars 2024

Durée de vie : 99 ans
Gestionnaire : MAC SA
Dépositaire : AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable : MAC SA
Distributeur : MAC SA